



## Compte rendu de la réunion CUN-CBG, du 28 novembre 2023

### Étaient présents :

Mme Christelle Nominé, MM. Michel Beyer, Frédéric Boutin, Jean-Denis Devins (représentant la CNEAC), Yannick Douaud, Guy Fritsch, Philippe Gisselbrecht, Serge Gladieux, Gilbert Guevel, William Langlois, Jean-Bernard Moings, Bernard Roser et Pierre Rouillon.

### Absents excusés :

MM. Alexandre Balzer président de la SCC, Jean-Claude Delpech, Jean-Pierre Carrière.

### Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Examen des Comptes Rendus des Groupes Travail.
3. Questions diverses.

### **1. Ouverture de la séance sous la présidence de :**

M. Jean-Bernard Moings, vice-président de la SCC, et président de la Commission d'Utilisation Nationale « Chiens de Berger et de Garde »

### **2. Examen des projets de comptes rendus des réunions des « Groupes Travail »**

- **2.01** CR Ring
- **2.02** CR Mondioring
- **2.03** CR Campagne
- **2.04** CR IGP/FH
- **2.05** CR Pistage Français
- **2.06** CR Obéissance
- **2.07** CR Recherche Utilitaire
- **2.08** CR Sauvetage
- **2.09** CR Administrations
- **2.10** CR Formation

## 2.01 - Compte rendu de la réunion du Groupe Travail Ring du 14 novembre 2023 :

**Membres présents :** MM. Serge Gladieux, Responsable du groupe, Serge Amendola, Michel Rivière, et Stéphane Bottaro

### Ordre du jour :

- 1. Juges
- 2. Consignes aux juges
- 3. Coordinateur
- 4. Sélectifs 2024
- 5. Feuilles engagement sélectifs 2024
- 6. Projet finale
- 7. Règlement

### 1. Juges :

Madame Sorcelle-Bigot ayant terminé ses assessorats, le GTR est favorable à ce qu'elle puisse continuer son cursus. De ce fait il lui restera à effectuer deux jugements parallèles.

Le GTR est favorable à la demande de M. Axel Villain de démarrer son cursus de juge, sous réserve de l'envoi de son certificat de capacité au mordant, manquant au dossier de candidature.

### 2. Consignes aux juges :

Au vu des rapports de concours reçus, nous constatons une augmentation flagrante du nombre d'hommes assistants blessés lors d'un concours. Certains se font remplacer une fois avoir passé quatre chiens afin de valider leur concours et aucune réelle blessure est mentionnée sur le rapport de concours du juge.

Nous vous demandons, donc, d'appliquer les mesures suivantes :

Joindre au rapport de jugement la copie de la déclaration d'accident ayant occasionné la blessure, l'original sera envoyé par vos soins à l'assurance.

L'homme assistant blessé devra se rendre en consultation, au plus tard le lundi, et nous envoyer dans les meilleurs délais un certificat médical précis détaillant la blessure.

A défaut le concours ne sera pas validé pour lui ni pour le remplaçant.

### 3. Coordinateur :

Au vu de la décision du groupe 7, M. Cédric Barjot assurera les fonctions de coordinateur.

### 4. Sélectifs 2024 :

CALENDRIER SELECTIFS RING 2024

	04/09 Sep	09/09 Sep	16/09 Sep	23/09 Sep	30/09 Sep	07/10 Oct	14/10 Oct	21/10 Oct	28/10 Oct	04/11 Nov	11/11 Nov	18/11 Nov	25/11 Nov
GRUPE 1	A MONTAIGNE GRANDE				C DORVILLE SCHIMMELMAN				B LEGRAND				
GRUPE 2		A EPONE				C PERRILLON				B EGOUEN			
GRUPE 3			A FOIT AUGERES				C BUTY LE LOUIS					B BRUNYER ESCAUT	
GRUPE 4		B ALENDON				A ST JULIEN CANGELLE				C MORIN			
GRUPE 5			B BENDERES				A RAYONNE					C ST DENIS DE SLE	
GRUPE 6		C WORMS				B SAPPE				A PERPANN			
GRUPE 7	B KORRE EN SIESSIE				A ANTON					C VAL DE MELON			
GRUPE 8	C FINVÈS				B LA ROCHELLE					A COGNAC			
Coordonnateur	10 et 11 FEVRIER 2024												

JURY	JURÉS	Hommes d'Assistance		
A	CAVALLERIE	ELETTO LOUIS	TARFET SOFIANE	AMORIN DYLAN
B	PECHEREAU MICHEL	MODSHEGHAN ANTOINE	BLUMBERGER BRICE	BAUMAYER ADREN
C	CHRIST MICHEL	BOTTARO STEPHANE	DOYEN YOANN	MARTINEZ JEROME
FINALE 2024	BRUPICH J CLAUDE	KANCERTY ALAIN		
DROM-COM	DEJARDIN FRANCOIS	ROUBART CATHY		

La Finale du GP SCC sera programmée le dimanche complet de septembre oct pour l'année 2024 les 28 et 29 septembre.  
Le dernier concours complet pour la Finale du GP SCC est les 17 et 18 août 2024 (Date de clôture le jeudi 22 août 2024)

### **5. Feuille engagement sélectifs 2024 :**

Le prix des engagements aux sélectifs est actuellement fixé à 20 € par sélectif, soit 60 € par concurrent pour les trois sélectifs.

Au vu de l'augmentation de la mutualisation payée par chaque club organisateur, il est décidé en concertation avec chaque coordinateur de groupe de fixer pour les sélectifs 2024, l'engagement à 22 €.

La feuille d'engagement sera transmise à chaque président(e) de CUT et mise en ligne sur le site du GTR

### **6. Projet Finale :**

Le parcours scindé tel que présenté à la finale à Aubigny n'a pas vraiment donné satisfaction, en termes de spectacle et d'organisation, ni aux concurrents ni au jury et d'autres options sont à l'étude pour 2025.

### **7. Règlement :**

Modification au Règlement RING 2023

Page 20 point 3: Une erreur est constatée; il faut supprimer "sous peine d'être pénalisé de -5 à l'AG et noter: "sous peine d'annulation de l'exercice ».

Tableaux des pénalités inchangés.

## **2.02 – Compte rendu de la réunion téléphonique du Groupe Travail Mondioring, du 6 novembre 2023 :**

**Membres présents :** MM. William Langlois, responsable du groupe, Henri Degout, Jean Rabille, Roger Di Manno

### **Ordre du jour :**

- 1. Championnat de France de Mondioring FCI 2024
- 2. CACIT 2023
- 3. Juge
- 4. Règlement mondioring FCI
- 5. Propositions de candidatures de juges pour les Championnat du monde 2024 et 2025
- 6. Mondioring découverte
- 7 Dotation de blousons.

### **1. Championnat de France Mondioring FCI 2024 :**

Dans l'attente de la demande officielle d'un club organisateur,

Nous proposons le jury suivant :

Championnat : MM. William Langlois et Jos. Helsen de Belgique, juge au contact M. Yves Billat

Grand Prix SCC : M. Christian Jacquemin

Les Hommes Assistants :

Championnat : MM. Pierre Brial et Yoann Lebreton

Grand Prix SCC : MM. David Arondel et Jérémy Begué

Remplaçant : M. Rachid Lounici

### **2. CACIT 2023 :**

Le concours CACIT organisé par le Centre Cynophile Saint-Roch à Juillan a été annulé. Il est regrettable d'avoir été informé tardivement de cette annulation, car dans le cas contraire ce CACIT aurait pu être réattribué à un autre Club candidat.

### **3. Juge :**

M. Alain Phalippou a été averti pour avoir laissé un conducteur, être chien en blanc dans un échelon et lui avoir permis de concourir ensuite avec le même chien.

### **4. Nouveau règlement Mondioring FCI :**

Il est entré en vigueur le 1 novembre 2023, celui-ci est téléchargeable sur la page du site GTM. Le certificat vétérinaire attestant que le chien est complet pour les concours mondioring FCI est également téléchargeable sur le site du GTM.

## **5. Propositions de candidatures de juges pour le championnat du monde 2024 :**

Le groupe travail proposera à la FCI les candidatures de MM. Jean Maurice Willig et Michel Péchereau pour officier lors du Championnat du monde 2024.

La proposition des juges pour 2025 : MM. Christian Jacquemin et William Langlois.

## **6. Mondioring découverte :**

Ce nouvel échelon permet pour un certain nombre de personnes une bonne approche de notre discipline, la commission donne le feu vert pour la pratique de ce programme en France. Il s'agit de l'obéissance du Mondioring FCI.

Néanmoins il faudrait prendre l'attache du service informatique de la SCC pour l'intégration des résultats.

## **7. Dotation de blousons :**

Les hommes assistants participant à la sélection lors du Championnat du monde seront dotés des mêmes blousons que l'équipe de France, afin de conserver une homogénéité lors du défilé des nations.

## **2.03 – Compte rendu du Groupe Travail Campagne :** Echanges téléphoniques

### **Finale Campagne :**

Nous souhaitons avancer la date traditionnelle du 2ème week-end d'octobre, au 1<sup>er</sup>, car en concurrence avec le Championnat du monde de Mondioring FCI. La CUN-CBG est d'accord pour la modification de la date, à compter de 2025.

Le boycott de la sélection HA N3 programmée en avril 2023 au SUBDRAY (18) qui n'avait enregistré qu'une seule inscription, a entraîné son annulation, de ce fait le non-renouvellement des HA N3.

Nous disposons actuellement de 7 Assistants N3 qui sont très sollicités y compris pour d'autres disciplines en particulier les sélectifs Ring.

Modification proposée pour les assistants :

- Situation actuelle - 1 HA N3 & 1 HA N 1 ou 2 : maintenue
- Situation nouvelle - 2 HA N2 : proposée

Cette modification temporaire sera caduque à partir du 10 juin 2024.

## **2.04 – Compte rendu de la réunion du Groupe Travail IGP-IFH**

Compte-rendu de la réunion en date du 17/08/2023 à Aubigny sur Nère, et du 28 septembre 2023 en visio-conférence,

**Membres présents :** MM. Gilbert Guevel, responsable du groupe, Jérôme Robert, Pierre Fendt et Guy Fritsch.

Animateurs présents lors de la réunion du 17/08/23 : Mme Christine Curt, MM. Hassen Laribi, Jean-Bernard Flament et Thomas Cassier.

### **Ordre du jour :**

- 1. Réactualisation du cahier des charges des sélectifs et finales
- 2. Différences de commandements entre cessations actives et passives
- 3. Organisation des sélectifs et finales
- 4. Règlement IGP / FH, modifications envisagées
- 5. Juges, nominations et candidatures
- 6. Divers

#### **1- Réactualisation du cahier des charges des sélectifs et finales 2023 / 2024 :**

Ce cahier des charges tel qu'il a été établi dernièrement doit encore être complété par certains points, à savoir :

- Imposer la signature du président du Club organisateur.

- Préciser que lors des entraînements officiels, outre balles ou boudins, des friandises sont tolérées mais sans que celles-ci ne soient jetées au sol.
- Préciser qu'une attention particulière doit être portée sur l'organisation des terrains de piste aux fins d'égalité des chances entre les concurrents.

Ces précisions ont été prises en compte dans le projet de cahier des charges joint en annexe.

### **2- Différences de commandements entre cessations actives et passives :**

Après avoir pris conseil auprès des instances de la FCI, il est convenu de ne pas pénaliser les différences d'intonation de commandements de cessation lors de la partie protection entre la 1<sup>ère</sup> cessation et la 2<sup>ème</sup> cessation qui suit la recharge, hormis s'il y a une exagération flagrante, mais cette pénalité ne devrait pas excéder 0,5 points.

Un mail d'information sera envoyé par M. Gilbert Guevel aux juges nationaux. Pour l'instant, le GT conseille de ne pas communiquer cette information aux conducteurs, avant que M. Gilbert Guevel n'ait transmis l'information aux juges.

### **3- Organisation des sélectifs et finales :**

Pour la saison 2023 / 2024, tant en IGP qu'en FH nous avons les clubs et dates pour tous les sélectifs et finales.

En FH, pour le 1<sup>er</sup> sélectif, au vu la quantité de demandes d'engagement, certains concurrents sont inscrits sur liste d'attente.

Afin de conserver une égalité des chances pour tout le monde, il est proposé de prioriser lors du 2<sup>ème</sup> sélectif les concurrents qui sont restés sur cette liste d'attente.

Étant donné que les clubs organisateurs définissent selon leur bon gré le nombre maximum lors des sélectifs, il est proposé de définir que le club organisateur d'un sélectif devra accepter au moins 22 candidatures.

En IGP, plusieurs concurrents lors des dernières finales ont regretté que les 6 derniers concurrents sélectionnés pour la finale passaient systématiquement le samedi pour les parties obéissance et protection ; exception qui n'a cours qu'en IGP. Il est décidé de faire un sondage, lors des 2 prochains sélectifs, parmi les concurrents. Il sera proposé que lors de la finale, le tirage au sort sera réalisé comme pour un sélectif normal sans affecter d'office les 6 derniers concurrents le samedi. En fonction du résultat du sondage cette modification pourrait être apportée dès la finale 2024 à Mothern.

Le test de caractère tant pour les sélectifs que pour la finale sera réalisé comme précisé dans le cahier des charges, sans pour autant tomber dans une exagération.

Il est évoqué de réaliser une réunion en visio-conférence pour les juges invités à officier lors des sélectifs et finales, afin de rappeler certains points de règlement et d'harmoniser les jugements. Cette réunion devra être organisée rapidement (cette réunion a eu lieu en visio-conférence le 06 novembre 2023).

### **Jurys pressentis pour les sélectifs et finales IGP / IFH - 2023 / 2024 :**

JURY SELECTIS ET COUPES SAISON 2023 / 2024									
DISCIPLINES	EPREUVES	LIEUX	DATES	JUGES PISTE	JUGES OBEISSANCE	JUGES DEFENSE	HOMMES ASSISTANT S 1	HOMMES ASSISTANT S 2	HOMMES ASSISTANTS REPLACANT
IGP	SELECTIF 1	TREGUEUX	09/10/dec/23	GUEVEL	TENIER	SIONNIERE	COLMANS	LERAY	
	SELECTIF 2	MANOSQUE	17/18 FEV/24	CASSEVILLE	P. CLEMENT	JL BERNARD	CASSIER	ROBIN	
	FINALE	MOTHERN	23/24 mars/24	SINSOUT C.	FRITSCH G.	FREY C.			
FH	EPREUVES	LIEUX	DATES	JUGE 1	JUGE 2				
	SELECTIF 1	STIRING	11/12 NOV/23	GUEVEL G	BOCK M.				
	SELECTIF 2	BREUIL LE SEC	27/28 JAN /24	GUEVEL G.	BOCK M.				
	FINALE	FALCK	02/03 mars/24	FLAMENT	SIONNIERE				

#### **4- Règlements IGP / IFH, modifications envisagées :**

La FCI a créé une commission chargée de réfléchir sur d'éventuelles modifications du règlement envisageable en 2025. Ces modifications ont été présentées à la commission des délégués lors du Championnat du monde IGP en Slovénie. Chaque pays membre recevra un courrier officiel incluant les différentes propositions.

A réception de ces propositions, le GT a envoyé celles-ci à chaque juge de la discipline, elles ont également été publiées sur le site du GT et sur les réseaux sociaux, en précisant qu'une adresse mail spécifique avait été créée pour recueillir les avis ou suggestions des personnes concernées par la discipline.

#### **5- Juges, nominations et candidatures :**

Il est établi que Mme Pascale Ahmedan a terminé son cursus de formation et réussi ses examens, elle est en attente du courrier de confirmation émanant de la commission des juges.

M. Pierre Fendt a terminé ses journées découvertes et réalisé son secrétariat de Ring. Il a également passé avec succès l'examen technique du groupe de travail. Dans l'immédiat sans nouvelles des autres candidats.

#### **6- Divers :**

Par ailleurs, un ancien homme assistant, souhaitait repasser sa sélection niveau 3 mais sans effectuer tout le cursus. Après discussion il est décidé de s'en tenir strictement aux règles définies, à savoir que tout homme assistant ayant dépassé la durée de sa qualification devra repasser par une sélection de niveau 1. En effet déroger à cette règle ouvrirait les portes à d'autres demandes de dérogation.

**Voir annexe jointe du cahier des charges des sélectifs IGP / IFH**

### **2.05 – Compte rendu de la réunion téléphonique du Groupe Travail Pistage, du 17 novembre 2023 :**

**Membres présents :** M. Philippe Gisselbrecht, responsable du groupe, Mme Catherine Hounau et M. André Laillé, membres.

#### **Ordre du jour :**

- 1- Sélectifs 2023-2024
- 2- Jury pour la Coupe et Championnat 2024
- 3- Coupe et championnat 2025
- 4- Grand Prix SCC 2024
- 5- Grand Prix SCC 2025
- 6- Stage
- 7- Point sur la formation des élèves juges
- 8- Point sur l'effectif des juges

#### **1- Sélectifs 2023-2024 :**

Le premier sélectif à Lannion a été une grande réussite, grâce à une parfaite organisation. Tout a été programmé et réussi de la préparation administrative à la proclamation des résultats. Un grand merci à l'ACT de Bretagne, au Sport Canin Lannionnais et à l'ensemble des bénévoles.

Les conditions climatiques et les conditions de terrains étaient très rudes. Dix-sept concurrents ont obtenu leur premier doublé excellent.

#### **2 - Jury pour la Coupe et Championnat 2024 :**

Après avoir réalisé que Noël Paris atteindra l'âge de la mise à l'honorariat fin 2024, nous proposons de le mettre à l'honneur par un dernier jugement de finale.

#### **Le nouveau jury proposé par le GT sera :**

- Président du Jury : M. Robert Jaffré
- Pistes libres : M. Robert Jaffré
- Pistes au trait : M. René Martin
- Arrivées : M. Noël Paris

Le GT remercie M. Bernard Rigaud d'avoir adhéré à notre démarche en cédant spontanément sa place à M. Noël Paris. La place lui sera réservée pour la Coupe de France 2025.

### **3 - Coupe et Championnat 2025 :**

Nous n'avons pas d'organisateur à ce jour. Nous sommes en discussion avec un Club et en attente de décision. Toute candidature sera la bienvenue.

### **4 - Grand Prix SCC 2024 :**

- Point sur les résultats échelon 1 au 5 novembre 2023 :

À deux mois et demi de la clôture de la saison de sélection pour le Grand Prix SCC échelon 1, sept concurrents ont leurs trois doublés excellents. Il leur reste à ajouter le concours de décembre ou janvier pour accéder à la sélection.

- Point sur les résultats des échelons 2 au 5 novembre 2023 :

À deux mois et demi de la clôture de la saison de sélection pour le Grand Prix SCC échelon 2, six concurrents ont leurs cinq doublés excellents ; il leur reste à ajouter le concours de décembre ou janvier pour accéder à la sélection.

Sept ont 4 doublés excellents et 11 en ont trois.

### **5 - Grand Prix SCC 2025 :**

Nous n'avons pas d'organisateur à ce jour. Toute candidature sera la bienvenue.

### **6 – Stages :**

Sous l'égide du Groupe Travail, un stage de découverte du Pistage a été organisé le 9 septembre à Vierzon. André Laillé, juge et membre du Groupe Travail et M. Pascal Lenfant animateur pistage pour la région Centre Val-de-Loire ont animé cette journée qui a réuni seize participants. Huit races de chiens étaient représentées. Une partie pratique sur le terrain et une partie théorique en salle pour évoquer les bases du règlement ont occupé cette journée complétée par un diaporama sur la gestion du stress en concours.

Le Club de Saint Girons dans l'Ariège a organisé les 14 et 15 octobre un stage d'initiation et de perfectionnement en Pistage français. Les douze participants étaient encadrés par M. Jacques Vacher, juge formateur. Ce stage a rencontré un vif succès. M. Yves Pothier, président du Club et animateur régional du Groupe Travail Pistage français, ressent, à l'issue de ce stage, des signes encourageants de motivation pour approfondir la pratique du pistage.

### **7 - Point sur la formation des élèves juges :**

Mme Chantal Picard et M. Aimé Dastugue attendent avec impatience depuis le mois de mars la convocation pour l'examen de la SCC et de la CUN-CBG.

Remarque : Pour un examen en début d'année 2024, ils auront le résultat à la fin de la saison de Pistage 2024. Ils pourront démarrer les assessorats en automne 2024 pour une fin de cursus prévisible au printemps 2025.

M. Thierry Roussellie a terminé ses stages de découverte (Obéissance, Mondioring, IGP).

M. François Casseville n'a pas encore demandé à passer l'examen technique.

### **8 - Point sur l'effectif des juges :**

26 juges sont encore en situation d'activité. 4 n'ont plus jugé ces dernières années.

Juges qui s'approchent de la mise à l'honorariat pour avoir atteint les 80 ans :

- 1 fin 2023 – 1 fin 2024 – 2 courant 2025 – 4 courant 2026 – 2 courant 2027 – 1 courant 2028 – 3 courant 2029 – 1 début 2030.

Soit, en 2030, 15 des juges actuels auront été mis à l'honorariat, auxquels se rajouteront peut-être d'autres qui seront obligés d'arrêter de juger pour raison de santé. Il restera donc au maximum 11 juges actifs et quelques trop rares juges nommés entre 2024 et 2030. La situation est alarmante. Nous manquons de candidats potentiels. Sommes-nous face à un découragement par les modalités et les délais d'accès à la fonction ?

## **2.06 – Compte rendu de la réunion du Groupe Travail Obéissance, du 8 novembre 2023 :**

**Membres présents** ; Mme Christelle Nominé (Responsable du groupe), Mme Christine Rival et M. Patrice Sicre (membres)

**Absent** : M. Michel Graux

### **Ordre du jour :**

1. Protocole de sélection pour la Coupe de France et Grands Prix SCC d'Obéissance 2024. Reprise de la date du début de la sélection.
2. Juges pour les Grands Prix SCC Obéissance et pour la pré-sélection et Coupe de France 2024
3. Nouveau règlement Brevet 2024 : envoi du règlement aux juges et aux coordinateurs
4. Tableau comparatif nouveau règlement Brevet et ancien règlement
5. Compte-rendu sur le stage GTO de M. Patrice Sicre.
6. Coordinateur Rhône-Alpes

### **1 - Protocole de sélection pour la Coupe de France et Grands Prix SCC d'Obéissance 2024. Reprise de la date du début de la sélection :**

Le GT Obéissance propose le protocole suivant :

Les dates de prise en compte des concours pour la sélection GP SCC classe 1 et classe 2 ainsi que pour la pré-sélection classe 3 seront :

Le week-end des 1<sup>ers</sup> et 2 avril 2023 pour le début,

Le week-end des 16 et 17 mars 2024 pour la fin,

La participation à un Championnat Régional,

Le nombre de concours minimum pour la sélection sera de 5, avec 5 jurys différents

### **2 - Juges pour les Grands Prix SCC Obéissance et pour la pré-sélection et la Coupe de France 2024 :**

Le Championnat de France et Grands Prix SSC Obéissance 2024 seront organisés par l'Amicale Sud Cantal à Parlan dans le Cantal les 4 et 5 mai 2024.

Le juge choisi pour les Grands Prix SCC sera M. Jean-Pierre Fin.

Pour la sélection et la Coupe de France : MM. Bernard Roser et Sébastien Dezeure (Juges Français) ;

Mme Vladislava Akimova (Lettonie) et M. Uwe Wehner (Allemagne).

### **3 - Nouveau règlement Brevet 2024 : envoi du règlement aux juges et aux coordinateurs :**

Le nouveau règlement du Brevet 2024 a été envoyé aux juges d'Obéissance ainsi qu'aux coordinateurs le 18/10/2023.

### **4 - Tableau comparatif nouveau règlement Brevet et ancien règlement :**

Le GTO a élaboré un tableau comparatif du nouveau brevet et de l'ancien brevet afin de faciliter les jugements futurs qui a été envoyé aux juges et aux coordinateurs le 18/10/2023. Celui-ci est aussi présent sur le site de GTO.

### **5 - Compte-rendu sur le stage GTO de M. Patrice Sicre :**

Une journée Obéissance, organisé par le GTO en collaboration avec l'ACT du Bas-Rhin, s'est déroulée le samedi 16 juin 2023 au SCBA de Haguenau.

Un superbe cadre, un super accueil et une organisation sans failles, a permis d'accueillir 65 binômes venus essentiellement du Bas-Rhin, mais également du Haut-Rhin, Franche-Comté et Lorraine ; huit intervenants pour aborder des thèmes tels que :

- Comment appréhender l'apprentissage,
- Comment motiver nos compagnons,
- Technique de Obéissance,
- Gestion de la récompense,
- Et connaître le règlement.

Une grande variété de races était présente, du petit chien de compagnie, Lhasa-Apso, Yorkshire, mais également des chiens primitifs, tel que le Spitz, l'Akita Inu. Des races plus courantes, Berger Allemand,



Berger Belge Malinois, Berger Belge Tervuren, Border Collie, des chiens de chasse, Labrador, Golden Retriever, Springer Spaniel.

Nous remercions tous les bénévoles du SCBA de Haguenau, l'ACT du Bas-Rhin, toujours très active dans l'organisation de manifestations et bien sûr tous les intervenants : Mme Nathalie Wilm, Mme Fabienne Maurer, M. Bernard Roser, M. Bertrand Brigel, M. Christophe Gewwinner, M.

Alexandre Leibolt Réali, M. Jean Noël Kern et M. Patrice Sicre.

Toutes ces personnes nous ont permis d'organiser cette rencontre forte en échanges et en émotions.

## **6 – Coordinateur Rhône-Alpes**

Mme Joëlle Lapoirie est proposée à cette fonction.

## **2.07 –Groupe Travail Recherche Utilitaire** Echange téléphonique

Le GTRU valide la demande d'organisation du Championnat de France 2025 du club Les Chiens du Mantois (78), l'accord de la SCIF est obtenu. La juge prévue est Mme Nathalie Camp-Legrand.

## **2.08 - Compte-rendu de la réunion en visioconférence du Groupe Travail Sauvetage du 9 novembre 2023 :**

**Membres présents en Visio :** M. Frédéric Boutin, Mme Christine Labrocherie, Mme Antoinette Angogna en tant qu'invitée.

### **Ordre du jour :**

1. Démission
2. Demande extension jugement
3. Candidature Championnat de France 2025
4. Championnat de France 2024
5. Stage

### **1. Démission d'un membre du Groupe Travail :**

Mme Olivia Ducros ne peut plus pour raisons personnelles assumer ses fonctions au sein du Groupe Travail. Le GT la remercie pour son investissement et a proposé à Mme Antoinette Angogna de la remplacer.

Activités cynophiles de Mme Antoinette Angogna :

2006 : éducation et obéissance avec une chienne Bouvier Bernois au club Entente canine du Val Gelon 73 (ECVG)

2008 : encadrement de l'école du chiot à l'ECVG jusqu'en 2014 (démission)

2014 : création du Club Canin du Bugeon, présidente et monitrice (MEC1) depuis l'origine du club.

Entraînement d'une équipe au Club dans la discipline Sauvetage à partir de 2015.

Elle a mené 2 chiens au travail et était capitaine de l'équipe de France de chiens de Sauvetage aux Championnats du monde 2022 et 2023.

Mme Christine Labrocherie et M. Frédéric Boutin remercient très sincèrement Mme Olivia Ducros pour son implication sans faille depuis le début de sa nomination, et pour la qualité de son travail.

### **2. Demande extension de jugement :**

Une demande d'extension de jugement a été faite auprès du Groupe Travail par M. Jean-Bernard Moings, demande acceptée.

### **3. Candidature Championnat de France 2025 :**

Une candidature intéressante et recevable a été transmise au GT. En attente des documents officiels nécessaires.

### **4. Championnat de France 2024 :**

Un formulaire d'inscription pour le Championnat de France et le Grand Prix SCC (+ Trophée par équipes) sera envoyé début décembre à tous les clubs –

**Voir annexe Sauvetage jointe**

## **5. Stage :**

Le Groupe Travail va mettre en place un ou deux stages de perfectionnement et d'encadrement dans le deuxième semestre 2024.

### **Pas de CR du Groupe Travail Administration**

### **2.10 - Compte-rendu de la réunion du Groupe Travail Formation, du 5 novembre 2023 :**

#### **1 - Juges**

##### **1-1. Candidats juge :**

<b>Nom</b>	<b>Discipline concernée</b>	<b>Ancienneté dans la discipline</b>
Mme Céline Lahet	Sauvetage	2016
M. Franck Arnoux	IGP/IFH	2008

Rappel : La durée d'un cursus juge est de 4 ans. Si le postulant se trouve dans l'impossibilité de remplir l'ensemble des différentes étapes règlementaires, ce dernier devra refaire un dossier afin de le présenter au GT Formation. La commission émet un avis défavorable à la candidature de Mme Céline Lahet. La commission émet un avis favorable à la candidature de M. Franck Arnoux.

##### **1-2. Demande de juge formateur :**

<b>Nom</b>	<b>Date de nomination dans la discipline mère</b>	<b>Discipline concernée</b>
M. Christian Tenier	2013	IGP/IFH
M. Daniel Berneuil	1986	Ring

La commission émet un avis défavorable à la candidature de M. Daniel Berneuil. La commission émet un avis favorable à la candidature de M. Christian Tenier.

##### **1-3. Demande d'extension de jugement :**

<b>Nom</b>	<b>Discipline mère</b>	<b>Date de nomination dans la discipline mère</b>	<b>Discipline d'extension</b>
M. Philippe Bernard	Ring	2014	Mondioring
Mr Jean-Bernard Moings	RU	2015	Sauvetage

La commission de la CUN-CBG émet un avis défavorable à la candidature de M. Philippe Bernard. La commission de la CUN-CBG émet un avis favorable à la candidature de M. Jean-Bernard Moings

#### **1-4. Demande de formateur CUN-CBG :**

<b>Nom</b>	<b>Discipline mère</b>	<b>Formation concernée</b>	<b>Territoriale</b>
M. Christian Tenier	IGP/IFH	Entraîneur 1 <sup>er</sup> degré	Bretagne

La commission émet un avis favorable à la candidature de M. Christian Tenier.

#### **3. Questions diverses :**

##### **3. 01 : Demande du Club des COLLEY poils longs et poils courts, et du Club du CAMILA-NEA pour le Serra de Aires :**

La CUN-CBG donne son accord à la demande des 2 Clubs, pour l'ouverture d'une classe travail dans les disciplines olfactives.

---

## CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION D'UN SELECTIF IGP ou IFH

---

### 1. DISPOSITIONS GENERALES AVANT LE CONCOURS :

- Désigner un comité d'organisation, il est souhaitable qu'un membre de l'Association Canine Territoriale fasse partie de ce comité.
- Dans la mesure du possible organiser un parking concurrent
- Envoyer la demande d'engagement, programme, etc... au groupe de travail qui se chargera de la publication sur le site IGP – FH, puis assurer la diffusion de l'engagement par tout moyen à la convenance du club organisateur.
- Informer les concurrents de la prise en compte de leur engagement
- Inviter les personnalités cynophiles (président ACT, CUT...) et personnalités locales, à minima pour la remise des prix.
- Informer la DDPP, prévoir un vétérinaire de garde
- Assurer une publicité de l'évènement (presse locale)
- Editer un catalogue
- Prévoir un fléchage suffisant pour l'accès au terrain d'évolution
- Remplir le formulaire de demande de subvention (acompte possible de 50% à solliciter 2 mois avant la compétition). Informations sur le site de la CUN-CBG dans le menu :
  - o Les documents – Organisation championnats – télécharger le formulaire « Imprimé de demande de subvention pour les manifestations nationales »

### 2. EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Lecteur de puce
- Tableau d'affichage des résultats qui seront notés au fur et à mesure
- Une sonorisation pour les juges sur le terrain
- Un pistolet
- Palissade, apportables en bon état.
- **Pour le bien-être animal, privilégier une haie en toile ou plastique, la haie en bois étant à proscrire.**
- Bombe de traçage du terrain – **marquage voyant privilégier la couleur blanche**

### 3. MISSIONS DU SECRETARIAT

- Ramasser les carnets de travail
- Prévoir 2 secrétaires chargés des carnets de travail et résultats
- Préparer les rapports de jugement

- Afficher les résultats au fur et à mesure
- Procéder au classement
- Remplir les carnets de travail et inviter les juges à les signer
- Faire préparer par le Trésorier les enveloppes de frais des juges et hommes assistants

#### 4. ORGANISATION GENERALE

- Organiser le tirage au sort : lors de celui-ci un cadeau d'accueil peut être offert aux concurrents mais pour le tirage des ordres de passage, les numéros devront être dans un sac et tirés au fur et à mesure par chaque concurrent.
- Distribuer dossards ou brassard que les concurrents porteront obligatoirement
- Le programme du concours (horaires pistes, obéissance, défense) devra être envoyé pour validation au responsable du GT 15 jours avant le début de la manifestation. **Pour les pistes, il devra être tenu compte du temps nécessaire pour des déplacements éventuels du juge d'un endroit à un autre.**
- Horaires d'entraînement pour les concurrents : prévoir un minimum de 7 minutes par chien.
- Installer un tableau d'affichage des résultats
- Prêter une attention particulière aux terrains de pistes aux fins d'égalité des chances des concurrents.
- Organiser le contrôle de la longueur réglementaire des longes avec marquage de celles-ci.
- Entraînement sur le terrain, tous les articles coercitifs sont interdits (fouet, collier à impulsion électrique, etc...). Les récompenses alimentaires sont autorisées, sans quelles ne soient jetées au sol. Seuls sont autorisés : collier à maillons simples, laisse ou longe, articles de motivation (exemple : balles, boudins). Un commissaire de terrain sera chargé de vérifier et rappeler ces dispositions aux concurrents avant l'entrée sur le terrain.
- Prévoir un chien en blanc, essentiellement en défense pour le réglage des Hommes Assistants.
- Mettre à disposition, si possible, une sonorisation pour les commentaires des juges.

#### 5. JURY

- JUGES : Le club pourra proposer un juge au groupe de travail qui donnera son accord, les deux autres juges étant désignés par le groupe de travail
- HOMMES ASSISTANTS : Le groupe de travail désignera les deux Hommes Assistants titulaires (niveau 3) et l'Homme Assistant remplaçant (niveau 2 minimum)

#### 6. CONTRÔLE VETERINAIRE ET TEST DE SOCIABILITE

- Vérification par le vétérinaire du carnet de santé du chien, l'aspect physique général et éventuellement si les chiennes sont en chaleur.
- Le test de sociabilité sera réalisé par le jury (le chien devra sauter sur un table/plateau de 50 à 70 cm de haut, contrôle de la puce, passage dans un groupe de personnes sans signe d'agressivité)

## 7. DEROULEMENT DU CONCOURS

### a. PISTAGE

- i. Indication claire du départ navette
- ii. En fonction de la distance et des complications routières, indiquer aux concurrents le numéro de téléphone de la navette ou prévoir un véhicule de l'organisation en début et fin de convoi.
- iii. Des traceurs en nombre suffisant, un chef de piste qui donnera les directives de tracés et veillera à leur application, ainsi que, si le juge le demande, il assurera le tirage au sort des pistes avec les concurrents.
- iv. Un responsable sur la piste chargé d'assurer l'organisation de l'arrivée et départ des concurrents.
- v. Organisation technique : piquets en nombre suffisant, également pour le balisage des terrains, des objets conformes au règlement.
- vi. S'assurer d'une homogénéité de la nature des terrains pour l'ensemble des pistes.**
- vii. Une restauration itinérante pour les juges et conducteurs.

### b. OBEISSANCE

- i. Prévoir un pistolet avec un nombre de cartouches suffisant + 1 pistolet de secours
- ii. Un jeu d'apportables en bon état
- iii. Une palissade et une haie conformes (pour la haie privilégier une haie en plastique)
- iv. Un marquage (par exemple : cône) pour le départ de la suite sans laisse
- v. Deux marquages pour signaler l'emplacement « Mâles et Femelles » pour le coucher libre (les femelles derrière les mâles).
- vi. Le commissaire de terrain aura en charge : l'entrée des concurrents, accompagner le concurrent pour le couché sous diversion, réaliser les deux coups de feu (en accord avec le juge), vérifier la mise en place du groupe.

### c. PROTECTION

- i. 6 caches solidement plantées.
- ii. Une bombe pour le marquage au sol de départ des exercices qui sera réalisé par le juge.
- iii. Une personne à l'entrée du terrain chargée de contrôler les dents du chien.

**Un représentant du G.T. nommé assurera la supervision du concours pour régler les problèmes techniques s'il y a lieu, afin de décharger les juges de tous soucis matériels.**

**Il prendra toutes mesures pour régler le litige en demandant à consulter le chef de concours ou le jury, selon qu'il s'agisse d'un point de vue d'organisation ou de règlement.**

.....

Signature du Président et cachet du club

Fait à ..... le .....

Mise à jour : juin 2023

**Critères de sélection CHAMPIONNAT de France et GRAND PRIX SCC 2024 :**

POUR TOUTES QUESTIONS MERCI DE CONTACTER UNIQUEMENT PAR MAIL A [scc.groupetravail.sauvetage@gmail.com](mailto:scc.groupetravail.sauvetage@gmail.com)

**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIER LE VENDREDI 02/02/2024**

**A retourner à Christine Labrocherie 29 rue de Peusec 16400 Puymoyen**

La période prise en compte sera du 01/01/2023 au 31/01/2024.

**Grand prix SCC (réservé au niveau A)**

Avoir fait au moins 3 concours complets sous 2 juges différents dont au moins un niveau A qualificatif BON dans la spécialité demandée (Quête ou décombres).

Les sélectionnés seront retenus sur la moyenne des trois meilleurs concours (4 à 6 chiens sélectionnés par spécialité)

**Coupe de France (réservé au niveau B)**

Avoir fait au moins 3 concours complets sous 2 juges différents dont au moins un niveau B qualificatif BON dans la spécialité demandée (Quête ou décombres), (au moins un concours au régionale).

Les sélectionnés seront retenus sur la moyenne des trois meilleurs concours (4 chiens sélectionnés par spécialité)

**Attribution du Titre pour le Championnat de France (réservé au niveau B)**

Attribution du titre par spécialité :

Quête : moyenne des 3 meilleurs concours + résultats de la coupe.

Décombres : moyenne des 3 meilleurs concours + résultats de la coupe.

Multi-spécialité : attribué à l'équipe ayant validé au moins un niveau B qualificatif Bon dans les deux spécialités : moyenne des 3 meilleurs concours + résultats de la coupe.

\*\*\*\*\*

**Grand prix SCC (réservé au niveau A)\* **OU** Coupe et championnat de France (réservé au niveau B)\***

Spécialité souhaitée :

QUETE\*

DECOMBRES\*

*\*Rayez la mention inutile*

Nom du conducteur : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Collez une étiquette de licence

**Joindre impérativement une copie lisible du carnet de travail ou de la feuille de jugement**

Date du concours	Club organisateur	Juge(s)	Spécialité	Niveau (V-A-B)	Pointage	Qualificatif

**Tout dossier incomplet sera refusé**



**Trophée par équipe (spécialité quête)**

POUR TOUTES QUESTIONS MERCI DE CONTACTER UNIQUEMENT PAR MAIL A [scc.groupetravail.sauvetage@gmail.com](mailto:scc.groupetravail.sauvetage@gmail.com)

**DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIER LE VENDREDI 02/02/2024**

**A retourner à Christine Labrocherie 29 rue de Peusec 16400 Puymoyen**

12 équipes maximum pourront participer au trophée.

Les équipes seront composées de 2 binômes (2 niveaux B interdit).

Avoir participé au moins à 3 concours quel que soit le niveau, complet ou partiel.

Sélection des 12 équipes : moyenne par équipe des 3 meilleurs concours (points de recherche uniquement pris en compte ramenés sur 100 points). En cas d'égalité sur les moyennes, les membres des équipes ayant participé à un plus grand nombre de concours seront privilégiés.

**1<sup>er</sup> équipier**

Nom du conducteur : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Collez une étiquette de licence

Date du concours	Club organisateur	Juge(s)	Spécialité	Niveau (V-A-B)	Pointage	Qualificatif

**2<sup>ème</sup> équipier**

Nom du conducteur : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Collez une étiquette de licence

Date du concours	Club organisateur	Juge(s)	Spécialité	Niveau (V-A-B)	Pointage	Qualificatif